

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1619

25 août 2006

SOMMAIRE

Abtimo S.A., Luxembourg	77678	Europa Trading Groupe S.A., Dudelange.	77684
Adler & Zirves, S.à r.l., Rumelange	77676	Europa Trading Groupe S.A., Dudelange.	77684
Adler & Zirves, S.à r.l., Rumelange	77676	Europäische Finanz Gesellschaft A.G., Luxem- bourg	77710
Amlia S.A., Luxembourg	77667	European Air Ambulance EWIV, GEIE, Luxem- bourg	77685
Angel Capital S.A., Luxembourg	77678	Fairdrive S.A., Luxembourg	77666
Angel Capital S.A., Luxembourg	77678	Fineurope S.A.H., Luxembourg	77676
Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Lu- xembourg	77701	Fineurope S.A.H., Luxembourg	77676
Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Lu- xembourg	77701	Finsai International S.A., Luxembourg	77668
Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Lu- xembourg	77702	Fiparcom S.A., Luxembourg	77677
Aon Captive Services Group (Europe) S.A., Lu- xembourg	77702	Foncilux S.A., Luxembourg	77668
Avilo S.A., Luxembourg	77712	Foncilux S.A., Luxembourg	77668
Avilo S.A., Luxembourg	77712	Foncilux S.A., Luxembourg	77668
Avilo S.A., Luxembourg	77712	Foncilux S.A., Luxembourg	77668
Bikenbach Finance S.A., Luxembourg	77698	G. Scheuer, S.à r.l., Ehrlange/Mess	77700
Bikenbach Finance S.A., Luxembourg	77698	G.A.B.N.B. S.A.H., Luxembourg	77683
Brew Re S.A., Luxembourg	77689	Gramano S.A., Luxembourg	77689
Brockford Developments, S.à r.l., Luxembourg ..	77699	Grenadine Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	77669
Brockford Developments, S.à r.l., Luxembourg ..	77699	Hirslanden Healthcare S.A., Luxembourg	77711
C.C.G., Chrisnach Conseil Gestion, S.à r.l., Lu- xembourg	77711	IKB Deutsche Industriebank, Filiale Luxemburg S.A., Luxembourg	77684
Callas Holding S.A., Luxembourg	77712	Interinvest, S.à r.l., Luxembourg	77701
Capitalia Investment Management	77699	International Access Control Systems S.A., Lu- xembourg	77701
Codepa S.A.H., Luxembourg	77675	Investlife Luxembourg S.A., Howald-Hesperange.	77679
Dalminer Finance S.A., Luxembourg	77680	KPI Residential Property 23, S.à r.l., Luxembourg	77702
DB Vita S.A., Luxembourg	77682	Kronen Investments S.A., Luxembourg	77697
DB Vita S.A., Luxembourg	77682	Kronen Investments S.A., Luxembourg	77698
Downside Holding S.A., Luxembourg	77701	L.M.B.V., S.à r.l., Luxembourg	77667
DWS Investment S.A., Luxembourg	77683	Luxgate, S.à r.l., Luxembourg	77699
E.D. Maler- Fassadenarbeiten G.m.b.H., Luxem- bourg	77681	Marigot Investments, S.à r.l., Luxembourg	77690
Employee Benefit International Consulting and Administration S.A., Luxembourg	77710	Megamed, S.à r.l., Contern	77690
Employee Benefit International Consulting and Administration S.A., Luxembourg	77710	Mona S.A., Bigonville	77697
Erdmann Trust Holding S.A., Luxembourg	77666	Murada S.A., Luxembourg	77709
Europa Trading Groupe S.A., Dudelange	77684	PP Group S.A., Luxembourg	77711
		QNB International Holdings Limited, S.à r.l., Lu- xembourg	77697
		Risk & Insurance Services S.A. (Luxembourg), Lu- xembourg	77680

Risk & Insurance Services S.A. (Luxembourg), Luxembourg	77680	Strategy Sicav, Luxembourg	77700
Serenissima Infracom Investments S.A., Luxembourg	77667	Sweetvest S.A.H., Luxembourg	77687
SISL S.A., Luxembourg	77698	TA Reinsurance S.A., Luxembourg	77679
Soares Goncalves, S.à r.l., Bous	77700	TA Reinsurance S.A., Luxembourg	77680
Sofires S.A., Luxembourg	77679	Technoblu Holding S.A., Luxembourg	77677
Southside Entertainment, A.s.b.l.	77700	Vorsorge Luxemburg Lebensversicherung S.A., Munsbach	77688
		Weldimo Luxemburg, S.à r.l., Grevenmacher	77686

ERDMANN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.604.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061998.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

FAIRDRIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.605.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2006

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de ELPERS & Co, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social 11, boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06761. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(063147.3/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

SERENISSIMA INFRACOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 79.863.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 16 janvier 2006, que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première décision

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandi (Annexe 2.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Stefano De Meo, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, L-1930, en remplacement de Monsieur Sergio Vandi, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera avec effet immédiat. En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Le Conseil d'Administration

S. De Meo / D. Murari

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048264/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

AMLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 40.854.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2006

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur de la société et nomme en remplacement LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour extrait conforme, Luxembourg, le 15 mai 2006

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048269/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

L.M.B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 68.420.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 15 mai 2006

L'Associé unique décide de transférer le siège social au 1, place du Théâtre à L-2613 Luxembourg.

Pour la société L.M.B.V., S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061863.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

FINSAI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 84.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08898, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064204.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2006.

FONCILUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.060.

Nous tenons à vous faire part de notre décision de renoncer, avec effet immédiat, au mandat de Commissaire aux Comptes qui nous a été confié au sein de votre société.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062532.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

FONCILUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 8.060.

Je tiens à vous faire part de ma décision de renoncer pour des raisons de convenances personnelles, avec effet immédiat, au mandat d'administrateur qui m'avait été confié au sein de votre société. Je vous prie de bien vouloir m'accorder décharge pour l'exercice de mon mandat, lors de la prochaine Assemblée.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

René Schlim.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062540.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

FONCILUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 8.060.

Je tiens à vous faire part de ma décision de renoncer pour des raisons de convenances personnelles, avec effet immédiat, au mandat d'administrateur qui m'avait été confié au sein de votre société. Je vous prie de bien vouloir m'accorder décharge pour l'exercice de mon mandat, lors de la prochaine Assemblée.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Emile Vogt.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08238. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062535.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

FONCILUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 8.060.

Je tiens à vous faire part de ma décision de renoncer pour des raisons de convenances personnelles, avec effet immédiat, au mandat d'administrateur qui m'avait été confié au sein de votre société. Je vous prie de bien vouloir m'accorder décharge pour l'exercice de mon mandat, lors de la prochaine Assemblée.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Robert Reckinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062533.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

GRENADINE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 117.308.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the twentieth day of June.
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 9, Columbus centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and being registered under number 325948,

represented by Mr Mathieu Gangloff, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 15th June 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name GRENADINE INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signature of two managers of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

- 12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

77672

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, PALLISTER HOLDINGS LIMITED, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
- SOLON DIRECTOR LIMITED, a company incorporated under the laws of the Commonwealth of the Bahamas, with registered office at TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.
2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, une société constituée selon les lois des British Virgin Islands, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée sous le numéro 325948,

ici représentée par Monsieur Mathieu Gangloff, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 15 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I.- Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**Art. 1^{er}. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination GRENADINE INVESTMENTS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le

développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou s'il y a plus qu'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique, ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, par les signatures conjointes ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, PALLISTER HOLDINGS LIMITED, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- SOLON DIRECTOR LIMITED, une société constituée selon les lois du Commonwealth of the Bahamas, ayant son siège social à TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Gangloff, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 juin 2006, vol. 437, fol. 25, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2006.

H. Hellinckx.

(062764.3/242/421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

CODEPA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 25.961.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(061640.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

FINEUROPE S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.424.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2006

L'assemblée a renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012, le mandat des administrateurs:

Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange;
Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange;
IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg;

et celui de commissaire aux comptes:
SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061641.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

FINEUROPE S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 31.424.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration
Signatures

(061636.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

ADLER & ZIRVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-3730 Rumelange, 1, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.484.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 16 juin 2006

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer Mme Zirves Sylvie, née le 30 janvier 1963 à Rumelange, serveuse, demeurant à L-3715 Rumelange, 3, rue du Cimetière en qualité de gérant, laquelle déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La société est engagée par la signature individuelle de l'un des gérants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme Zirves / M. Adler.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09948. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062412.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

ADLER & ZIRVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3730 Rumelange, 1, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.484.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

M. Adler.

(062416.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

TECHNOBLUE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.187.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire
des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 6 juin 2006*

Monsieur De Bernardi Alexis, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme
TECHNOBLUE HOLDING S.A.
A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061673.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

FIPARCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R. C. Luxembourg B 93.835.

L'an deux mille six, le vingt-quatre avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIPARCOM S.A., ayant son siège social à L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.835, constituée sous la dénomination de COMINVEST S.A. suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 1^{er} juillet 2003 numéro 687. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 décembre 2003, publié au Mémorial C du 14 janvier 2004 numéro 46.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Eric Bousquet, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, qui nomme Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée élit Madame Kathy Marchione, employée privée, demeurant à Luxembourg, comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour Ordre du Jour:

1. Décision à prendre quant à la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination ses pouvoirs;
3. Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre et de mettre en liquidation la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer liquidateur:

Monsieur Robert Henry Miller, né le 6 septembre 1951 à Los Angeles (USA), demeurant à CH-1041 Dommartin, route de Poliez-Pittet.

Le liquidateur prénommé aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'auto-risation de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas où elle est prévue.

Il est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société. Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tous ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur a le pouvoir d'engager seul la Société, sans restrictions.
Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.
L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. Bousquet, S. Hennericy, K. Marchione, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, vol. 153S, fol. 49, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 juin 2006.

P. Bettingen.

(062928.3/202/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

ANGEL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 98.292.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 avril 2006

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, l'assemblée a décidé de renouveler pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale de 2012 le mandat des administrateurs

Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, 208, rue des Romains

Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange, 208, rue des Romains

IMMOLYS S.A., société anonyme, ayant son siège social, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg

et celui du commissaire aux comptes

SAFILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060547.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

ANGEL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 98.292.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(060522.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

ABTIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 71.827.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2011.

Pour la société ABTIMO S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01509. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061869.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Howald-Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 47.240.

Extrait des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs prenant effet le 1^{er} juin 2006

Il résulte du procès-verbal des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs que:

M. Christian Morio, demeurant professionnellement à L-5826 Howald-Hesperange, 33, rue de Gasperich, a démissionné de ses fonctions d'administrateur, de président et de délégué du conseil d'administration;

M. Fabrice Bagne, demeurant professionnellement à L-5826 Howald-Hesperange, 33, rue de Gasperich, a été nommé administrateur-délégué de la société INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A.;

M. Fabrice Bagne, disposera à l'égard des tiers, de tous les pouvoirs que la loi et les statuts confèrent aux administrateurs-délégués et notamment celui d'engager la société INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A., dans le cadre de la gestion journalière par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR00850. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060398.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

SOFIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.290.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2005

La société S.G.A. SERVICES S.A. est réélue Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Norbert Schmitz et la société FMS SERVICES S.A. sont élus pour une période de 6 ans en remplacement de Monsieur Jean Bintner et de Madame Rachel Backes. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Norbert Schmitz, demeure au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

FMS SERVICES S.A. est domiciliée au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société SOFIRES S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061867.3/1023/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

TA REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 1A, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 97.825.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 mars 2006

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société avec effet au 12 avril 2006 à l'adresse suivante: 1A, rue du Nord, L-2229 Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 8 mai 2006

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé de renouveler le mandat d'administrateur des personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2007:

- Monsieur Henrik Thorlacius-Ussing, demeurant au 930, Viborgvej, DK-8471 Sabro, Denmark;
- Monsieur Soren Iversen, demeurant au 4-6, Industrivej, DK-7490 Aulum, Denmark;
- Monsieur Lasse Jensen, demeurant au 18, boulevard H.C. Andersens, DK-1787 Copenhagen V, Denmark;
- Monsieur John Kristersen, demeurant au 4, Borupvang, DK-2750 Ballerup, Denmark;
- Monsieur Keld Boeck, demeurant au 5, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de DELOITTE S.A. ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour TA REINSURANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060563.3/267/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

TA REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 1A, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 97.825.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06083, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060559.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

RISK & INSURANCE SERVICES S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 1A, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 33.393.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 5 avril 2006

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société avec effet au 12 avril 2006 à l'adresse suivante: 1A, rue du Nord, L-2229 Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 avril 2006

L'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat d'administrateur des personnes suivantes:

- M. John Kristensen, demeurant au 4, Borupvang, Ballerup, 2750 Danemark;
- M. Poul Almlund demeurant au 4, Borupvang, Ballerup, 2750 Danemark;
- M. Keld Boeck demeurant au 1A, rue du Nord, Luxembourg;

jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

L'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises pour un terme qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour RISK & INSURANCE SERVICES S.A. (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060567.3/267/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

RISK & INSURANCE SERVICES S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 1A, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 33.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06086, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060565.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DALMINER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 3, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 104.868.

La distribution de dividendes ... (complémentaire au dépôt du bilan 2005 déposé le 29 juin 2006 N° L 060061377-04), enregistrée à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09207, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062021.4//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

E.D. MALER- FASSADENARBEITEN G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxemburg, 114, avenue de la Faiënerie.

H. R. Luxemburg B 117.326.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsechs, den neunundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Aloyse Biel, mit dem Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Ist erschienen:

Herr Daniel Schuster, Angestellter, wohnhaft in D-66706 Perl, 87 Bergstrasse.

Welcher Komparent erklärte eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gründen zu wollen und bat den unterfertigten Notar folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden.

Art. 1. Zweck - Benennung - Sitz - Dauer. Es wird hiermit eine Einpersonengesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet die geregelt wird durch die bestehenden Gesetze und namentlich durch die Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie ihre Abänderungsgesetze und durch vorliegende Statuten.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Art. 2. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand Maler und Fassadenarbeiten, mit dem Ankauf und Verkauf jeglicher Artikel welche sich auf das Objekt der Gesellschaft beziehen.

Die Gesellschaft kann sich an anderen Gesellschaften mit einem ähnlichen oder komplementären Gesellschaftszweck beteiligen und Filialen, Büros oder Zweigstellen in jedem europäischen Land aufrichten.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft alle Tätigkeiten kommerzieller, finanzieller oder sonstiger Art ausüben, soweit sie dem Gesellschaftszweck dienlich oder nützlich sind.

Art. 3. Die Gesellschaft nimmt den Namen E.D. MALER- FASSADENARBEITEN G.m.b.H. an.

Art. 4. Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) aufgeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), vollständig und in bar eingezahlt, was der Notar ausdrücklich bestätigt.

Art. 6. Zwischen den Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Sie sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft, welche nur einen einzigen Besitzer für jede einzelne anerkennt. An Nichtgesellschafter ist die Uebertragung von Anteilen unter Lebenden lediglich mit dem Einverständnis aller Gesellschafter gestattet. Sollten eines Tages mehr Gesellschafter vorhanden sein, so ist die Uebertragung von Anteilen an Nichtgesellschafter dem Einverständnis der Mitgesellschafter unterworfen.

Art. 7. Geschäftsführung. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, welche die ausgedehntesten Vollmachten haben um die Geschäfte der Gesellschaft zu führen und um die Disponierungs- und Verwaltungsakte auszuführen, welche den Gesellschaftszweck betreffen.

Art. 8. Geschäftsjahr - Inventar - Gewinnverteilung. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Errichtung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2006.

Art. 9. Die Bücher der Gesellschaft werden nach handelsüblichem Gesetz und Brauch geführt. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz welche den Inventar zusammenfasst, aufgestellt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Verfügung des Nettogewinns, nach Überweisung von fünf Prozent des Gewinns auf die gesetzliche Reserve.

Art. 10. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod, die Geschäftsunfähigkeit oder den Bankrott eines Gesellschafters aufgelöst.

Art. 11. Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden so wird die eventuelle Liquidation vom Geschäftsführer im Amt oder von einem Liquidator, der von der Generalversammlung der Gesellschaft bezeichnet wird, ausgeführt, unter Zustimmung der Mehrheit welche in Artikel 142 des Gesetzes vom 10. August 1915 oder Abänderungsgesetzen festgelegt ist. Der oder die Liquidatoren sind mit den ausgedehntesten Vollmachten zur Realisierung der Aktiva und zur Zahlung der Passiva ausgestattet.

Die Aktiva der Liquidation werden nach Abzug der Passiva unter die Gesellschafter im Verhältnis ihrer zukünftigen Anteile aufgeteilt.

Art. 12. Für alle in den gegenwärtigen Satzungen nicht ausdrücklich vorgesehenen Punkte verweisen die Parteien auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Kosten

Der alleinige Gesellschafter erkläre, dass die ungefähren Kosten, Ausgaben, Entgelte und Lasten irgendwelcher Art, die der Gesellschaft bei ihrer Errichtung erwachsen oder die sie zu tragen hat, sich auf neunhundert Euro (900,- EUR) belaufen.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Zum technischen Geschäftsführer wird für eine unbegrenzte Dauer Herr Markus Helfen, Maler und Lackierermeister wohnhaft in D-66679 Losheim Am See, 3 Saarbrueckerstrasse, ernannt.

2.- Zum administrativen Geschäftsführer wird für eine unbegrenzte Dauer Herr Daniel Schuster, vorbenannt, ernannt.

3.- Bis zu einer Summe von zweitausendfünfhundert Euro (2.500,- EUR) kann die Gesellschaft durch die alleinige Unterschrift des administrativen Geschäftsführer Herr Daniel Schuster, verpflichtet werden. Über diese Summe hinweg, ist die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von den beiden vorbenannten Geschäftsführer der Gesellschaft vertreten.

4.- Der Gesellschaftssitz ist in L-1511 Luxemburg, 114, avenue de la Faïencerie.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar hat die Parteien darauf aufmerksam gemacht, dass der obengennante Gesellschaftszweck einer ministeriellen Handlungsmächtigung bedarf.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Esch-sur-Alzette, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: D. Schuster, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 mai 2006, vol. 918, fol. 21, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 juin 2006.

A. Biel.

(063172.3/203/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

DB VITA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Luxemburg B 35.917.

Beschluss des Verwaltungsrates

Die Unterzeichneten, welche alle Mitglieder des Verwaltungsrats der Gesellschaft sind, entscheiden im Umlaufverfahren gemäß Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft wie folgt:

1. Es wird festgestellt und bestätigt, dass Herr Oliver Behrens, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, sowohl sein Mandat als Vorsitzender des Verwaltungsrats als auch das Mandat als Mitglied des Verwaltungsrats mit Wirkung zum 31. Dezember 2005 niedergelegt hat.

2. Es wird beschlossen, dass mit Wirkung vom 1. Januar 2006 Herr Klaus-Michael Vogel, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg, vorbehaltlich einer bestätigenden Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft in den Verwaltungsrat aufgenommen wird. Er wird gleichzeitig zum Vorsitzenden des Verwaltungsrats bestellt.

3. Es wird ferner nochmals bestätigt, dass mit Wirkung vom 12. Dezember 2005 Herr Dr. Stephan Kunze, Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt/Main, vorbehaltlich einer bestätigenden Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft in den Verwaltungsrat aufgenommen wurde.

4. Es wird festgestellt, dass sich der Verwaltungsrat und die Geschäftsführung demnach ab dem 1. Januar 2006 wie folgt zusammensetzt:

Verwaltungsrat:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender);

Ernst Wilhelm Contzen, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg;

Dr. Michael Renz, Poppelsdorfer Allee 25-33, D-53115 Bonn;

Dr. Stephan Kunze.

Geschäftsführung:

Tomas Wittbjer.

Die obengenannten Beschlüsse wurden vom Verwaltungsrat zum 1. Januar 2006 unterzeichnet.

E.W. Contzen / Dr. M. Renz / Dr. S. Kunze.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060481.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DB VITA, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Luxemburg B 35.917.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 18. April 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 ist Herr Oliver Behrens aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden.

Seit dem 12. Dezember 2005 gehört Herr Dr. Stephan Kunze und seit dem 1. Januar 2006 gehört Herr Klaus-Michael Vogel dem Verwaltungsrat an. Mit Wirkung vom 1. Januar 2006 übernimmt Herr Klaus-Michael Vogel den Vorsitz im Verwaltungsrat.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Klaus-Michael Vogel (Vorsitzender),
(2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg);

Ernst Wilhelm Contzen,
(2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxemburg);

Dr. Michael Renz,
(Poppelsdorfer Allee 25-33, D-53115 Bonn);

Dr. Stephan Kunze,
(Mainzer Landstraße 178-190, D-60327 Frankfurt am Main).

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der Generalversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

DB VITA S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060481.4//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

DWS INVESTMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
H. R. Luxemburg B 25.754.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 15. März 2006

Die Generalversammlung bestätigt folgende Änderungen im Verwaltungsrat: Mit Wirkung vom 31. Dezember 2005 ist Herr Oliver Behrens aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden.

Seit dem 1. Januar 2006 gehört Herr Dr. Stephan Kunze dem Verwaltungsrat an.

Damit setzt sich der Verwaltungsrat wie folgt zusammen:

Verwaltungsrat:

Axel G. Benkner (Vorsitzender);

Klaus-Michael Vogel (Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied);

Dr. Stephan Kunze;

Udo Behrenwaldt;

Ernst Wilhelm Contzen.

Die Generalversammlung bestätigt des Weiteren folgende Erweiterung der Geschäftsführung: Mit Wirkung 1. Januar 2006 wird Herr Günter Graw als zusätzliches Geschäftsführungsmitglied aufgenommen.

Die Geschäftsführung setzt sich somit wie folgt zusammen:

Geschäftsführung:

Klaus-Michael Vogel;

Doris Marx;

Günter Graw.

DWS INVESTMENT S.A.

S. Schlaadt / K. Frank

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060486.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

G.A.B.N.B. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxemburg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxemburg B 32.516.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2006

Monsieur Norbert Schmitz, S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société G.A.B.N.B. S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061874.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK, Filiale Luxembourg, Aktiengesellschaft.

 H. R. Luxembourg B 22.658.

Angaben zur juristischen Person ausländischen Rechts:

Handlungsbevollmächtigte der Gesellschaft:

Gesellschaftsorgan: Vorstand;

Name: Doberanzke Vorname(n): Volker;

Amtsausführung: Vorstandsmitglied

Privat- oder Berufsadresse der Privatperson: 1, Wilhelm-Bötzkes-Strasse, D-40474 Düsseldorf.

Herr Dr. Doberanzke ist mit Wirkung zum 1. Juni 2006 in den Vorstand der IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG gewählt worden.

Luxemburg, 19. Juni 2006.

IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK, Filiale Luxembourg

W. Güth / R. Spliid

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 (063102.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

EUROPA TRADING GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.

 R. C. Luxembourg B 50.480.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} mars 2004

 Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2004 de:

- nommer M. Daniel Bouillon, domicilié 20, rue du Steinchen à B-6700 Waltzing, au poste de Directeur Général.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 (062103.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPA TRADING GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.

 R. C. Luxembourg B 50.480.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 octobre 2005

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2005 de:

- remplacer la société VIVA SALES LTD, administrateur actuel, par Monsieur Michaël Neyroud, employé privé, ayant adresse professionnelle 1, rue du Commerce, L-3450 Dudelange;

 - annuler la décision prise en assemblée générale extraordinaire le 1^{er} mars 2004 à 14.00 heures, donnant à Monsieur Daniel Bouillon les pouvoirs de Directeur Général;

- annuler la décision de l'assemblée générale du 16 décembre 2004 à 14.00 heures, donnant à Monsieur Daniel Bouillon le pouvoir de procéder seul à toutes opérations bancaires pour le compte de la Société.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 (062107.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPA TRADING GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.

 R. C. Luxembourg B 50.480.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 31 mars 2006

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2006 de:

- autoriser Madame Carmela Cipriano à engager seule la société dans le cadre de sa gestion courante et vis-à-vis des tiers avec effet rétroactif au 30 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

 (062113.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPEAN AIR AMBULANCE EWIV, Groupement Européen d'Intérêt Economique.

Gesellschaftssitz: L-1321 Luxemburg, 175A, rue de Cessange.

H. R. Luxemburg D 72.

 —
Auszug aus den Gründungsstatuten
§ 1. Firma, Sitz

- (1) Der Name der EWIV lautet EUROPEAN AIR AMBULANCE EWIV (EAA).
- (2) Sitz der EWIV ist 175A, rue de Cessange in L-1321 Luxemburg.

§ 2. Gegenstand der EWIV

(1) Gegenstand der EWIV sind der gemeinsame Vertrieb und die Vermarktung von Ambulanzflügen für die Mitglieder der EWIV. Die EWIV ist die synergetische Schnittstelle zwischen den Mitgliedsunternehmen und gewährleistet einen einheitlichen Außenauftritt und einen gemeinschaftlichen Qualitätsstandard der Mitglieder. Zur Erfüllung ihrer Aufgaben kann EUROPEAN AIR AMBULANCE EWIV in ihrem eigenen Namen handeln sowie auch stellvertretend für ihre Mitglieder.

§ 3. Dauer, Geschäftsjahr

(1) Die EWIV beginnt am 1. Juli 2006, nicht jedoch vor Eintragung ins Handelsregister. Sie wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

§ 4. Mitglieder, Einlagen

(2) Unbeschränkt persönlich haftende Mitglieder sind:

a) DRF (Deutsche Rettungsflugwacht e.V.) Deutsche Zentrale für Luftrettung GERMAN AIR RESCUE, mit Sitz in der Raiffeisenstr. 32, D-70794 Filderstadt, eingetragen im Vereinsregister Nürtingen unter der VRNr. 325.

Der Verein verfolgt ausschließlich und unmittelbar gemeinnützige bzw. mildtätige Zwecke im Sinne des Abschnitts «Steuerbegünstigte Zwecke» der Abgabenordnung 1977 in ihrer jeweils gültigen Fassung. Zweck des Vereins ist die weltweite Notfallversorgung und medizinische Hilfe, insbesondere durch Luftfahrzeuge. Der Vereinszweck wird insbesondere durch die Übernahme und Vermittlung von Rettungs-, Transport-, Krankentransportverlegungs- und Suchflügen bei Unglücksfällen, Erkrankungen und Katastrophen verwirklicht. Hierzu gehört auch die grundsätzliche Unterrichtung der Öffentlichkeit über Luftrettung und der Transfer von Know-how an ausländische Luftrettungsorganisationen. In gleicher Weise übernimmt er auch Aufgaben im Bereich der Katastrophen- und Entwicklungshilfe.

b) LUXEMBOURG AIR RESCUE, A.s.b.l., errichtet und existierend nach dem Recht des Staates Luxemburg mit Sitz in 175A, rue de Cessange, eingetragen im Handelsregister «Registre du Commerce et des Sociétés» unter Nr. F701.

Die Hauptaktivitäten des Vereins bestehen aus philanthropischen und humanitären Aktivitäten. Hauptzweck des Vereins ist es ein schnelles, modernes, nationales und internationales Transportsystem aufzubauen, welches Sekuristen, Ärzten, Krankenhelfern, Feuerwehren und allen anderen Personen, welche Menschen in Gefahr und Not zu Hilfe kommen, zur Verfügung steht.

Zweck des Vereins ist es zu Leben und Gesundheit von Mitmenschen im In- und Ausland zu erhalten und Menschenleben zu retten, unter Einsatz seiner Mittel und Erfahrungen. Zu diesem Zweck verfügt der Verein über eigene Mittel, insbesondere Luftfahrzeuge.

Der Verein verfolgt auch als Zweck die Förderung der Rettungsstrukturen, sowie der ärztlichen Versorgung, auch wenn diese nicht in Verbindung steht mit Rettung über den Luftweg. Der Verein vertritt die Interessen seiner Mitglieder im Rahmen des Vereinszwecks. Der Verein kann bei anderen Vereinigungen und Administrationen vorstellig werden zwecks Förderung der Rettungsstrukturen und ärztlichen Versorgung und um schlechtes Funktionieren bestehender Strukturen in Zukunft zu unterbinden.

§ 5. Geschäftsführung und Vertretung

(1) Zur Führung der laufenden Geschäfte werden bis zu drei Geschäftsführer bestellt. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, ist jeder einzelvertretungsberechtigt.

(2) Zum Geschäftsführer werden bestellt:

a) Herr Frank Halmes, Chief Operations Officer, geboren am 30. Oktober 1970 in Malmedy (Belgien), geschäftsansässig: 175A, rue de Cessange in L-1321 Luxemburg,

b) Herr Frédéric Bruder, Kaufmann, geboren am 9. Januar 1975 in Metz (Frankreich), geschäftsansässig: Raiffeisenstrasse 32 in D-70794 Filderstadt.

Die Dauer der Mandate ist unbegrenzt.

(3) Die Bestellung weiterer Geschäftsführer ist nur durch einstimmigen Beschluss der Mitglieder möglich. Die Abberufung kann durch einstimmigen Beschluss der Mitglieder erfolgen.

(4) Der oder die Geschäftsführer sind an Beschlüsse der gemeinschaftlich handelnden Mitglieder gebunden.

Auszug gefertigt in 4 Exemplaren in Luxemburg, am 26. Juni 2006.

DRF e.V. / LUXEMBOURG AIR RESCUE, A.s.b.l.

Unterschrift / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08197. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062885.3//61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

WELDIMO LUXEMBURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6778 Grevenmacher, 1, Schaffmill.

H. R. Luxemburg B 117.317.

 —
 STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den zwölften Juni.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Peter Bottler, Fachkaufmann für Marketing, wohnhaft in D-54293 Trier, Markusberg 19.

Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer
Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung WELDIMO LUXEMBURG, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand den Handel mit Bauelementen jeder Art sowie die Vermittlung von Geschäften mit diesbezüglichen Produkten.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile
Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Herrn Peter Bottler, Fachkaufmann für Marketing, wohnhaft in D-54293 Trier, Markusberg 19, übernommen wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

Titel III. Verwaltung und Vertretung
Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2006.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (EUR 850,-).

Erklärung

Der Komparent erklärt, dass der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat der alleinige Gesellschafter, folgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:
Herr Peter Bottler, Fachkaufmann für Marketing, wohnhaft in D-54293 Trier, Markusberg 19.
- b) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.
- c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6778 Grevenmacher, 1, Schaffmill.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Bottler, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 14 juin 2006, vol. 362, fol. 26, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 29. Juni 2006.

H. Beck.

(062865.3/201/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

SWEETVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.253.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2006 que:
ont été réélus aux postes d'administrateurs de la société pour une durée de six ans, leur mandat se terminant lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2011:

- Monsieur Dominique Ransquin, demeurant professionnellement à L-1536 Luxembourg, Val Fleuri, 23;
- Monsieur Serge Cammaert, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287;
- FIDELIN S.A., dont le siège social est situé à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287.

A été réélue au poste de commissaire aux comptes pour la même période:

- BANQUE DELEN LUXEMBOURG, dont le siège social est situé à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062134.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

VORSORGE LUXEMBURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.
H. R. Luxemburg B 56.908.

Im Jahre zweitausendsechs, den elften April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft VORSORGE LUXEMBURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz zu L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 56.908, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Camille Hellinckx, mit damaligen Amtssitz zu Luxemburg, am 12. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 49 vom 4. Februar 1997, ein letztes Mal abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 29. November 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 51 vom 17. Januar 2003.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Friedel Hofrichter, Vorsitzender, wohnhaft in Bonn (Deutschland).

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Sophie Prouteau, Privatbeamtin, wohnhaft in Helmsange.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Barbara Engel, Privatbeamtin, wohnhaft in Igel (Deutschland).

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen. Die Anwesenheitsliste wurde durch den Stimmzähler geprüft.

Die Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, werden, nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den instrumentierenden Notar, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

1.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) um dasselbe von seinem jetzigen Stand von fünf Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 5.500.000,-), auf sechs Millionen Euro (EUR 6.000.000,-) zu bringen.

2.- Beschluss betreffend den Verzicht der anderen Aktionären auf ihr Vorzugszeichnungsprivileg.

3.- Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien.

4.- Änderung von Artikel 4 der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Gesellschaftskapital um einen Betrag von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) zu erhöhen, um dasselbe von seinem jetzigen Stand von fünf Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 5.500.000,-), auf sechs Millionen Euro (EUR 6.000.000,-) zu bringen durch die Schaffung und Ausgabe von zwanzigtausendeinhundertneunundsechzig (20.169) neuen Aktien ohne Nennwert.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung stellt fest daß die Gesellschaft ERGO INTERNATIONAL Aktiengesellschaft, mit Sitz in D-40198 Düsseldorf, Victoriaplatz 2, als Inhaber von einer (1) Aktie auf ihr bevorzugtes Zeichnungsrecht verzichtet hat.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt zur Zeichnung der neuen Aktien zuzulassen:

Subskribentin	Anzahl der Gezeichnetes Aktien	Kapital EUR
VORSORGE LEBENSVERSICHERUNG AG, Aktiengesellschaft mit Sitz in D-40724 Hilden, Balderstrasse 53.	20.169	499.977,46

Die neuen Aktien wurden ganz in bar eingezahlt, so dass der Betrag von vierhundertneunundneunzigtausendeinhundertsebenundsiebzig Komma sechsundvierzig Euro (EUR 499.977,46) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Die Generalversammlung beschliesst, zwecks Aufrundung, das Gesellschaftskapital um zweiundzwanzig Komma vierundfünfzig EURO (EUR 22,54) zu erhöhen, um dasselbe von seinem jetzigen Stand von fünf Millionen neunhundertneunundneunzigtausendneunhundertsebenundsiebzig Komma sechsundvierzig Euro (EUR 5.999.977,46) auf sechs Millionen Euro (EUR 6.000.000,-) heraufzusetzen, nach Umwandlung und Entnahme dieses Betrages von zweiundzwanzig Komma vierundfünfzig Euro (EUR 22,54) aus den Rücklagen der Gesellschaft.

Nach dieser Erhöhung hat die Gesellschaft ein Kapital von sechs Millionen Euro (EUR 6.000.000,-) eingeteilt in zweihundertzweiundvierzigtausendachtunddreissig (242.038) Aktien ohne Nennwert.

Vierter Beschluss

Artikel 4. der Satzung erhält folgenden neuen Wortlaut: «Das gezeichnete Aktienkapital beträgt sechs Millionen Euro (EUR 6.000.000,-), eingeteilt in zweihundertzweiundvierzigtausendachtunddreissig (242.038) Aktien ohne Nennwert.»

Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Kapitalerhöhung obliegen, werden auf ungefähr siebentausend Euro (EUR 7.000,-) abgeschätzt.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Münsbach, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: F. Hofrichter, S. Prouteau, B. Engel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, vol. 153S, fol. 17, case 4. – Reçu 4.999,77 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 26. Juni 2006.

P. Bettingen.

(062875.3/202/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

GRAMANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.826.

Rectificatif de l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2001

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Norbert Werner, Millewee 79 à L-8064 Bertrange, est venu à échéance et n'a pas été renouvelé. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans en remplacement de Monsieur Norbert Werner.

Monsieur Jean-Marie Poos est domicilié au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société GRAMANO S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061876.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

BREW RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.288.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social, 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, le lundi 8 mai 2005 à 11.00 heures

L'Assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur de MM. Benoît Loore et Edouard Maria Jan Wauters. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2006.

Après la réunion de l'Assemblée, le Conseil se compose comme suit:

M. Jean-Louis Van de Perre, Administrateur,

M. Edouard Maria Jan Wauters, Administrateur,

M. Jacques Van Keirsbilck, Administrateur,

M. Joao Guerra, Administrateur,

M. Benoît Loore, Administrateur,

M. Gert Magis, Administrateur.

L'assemblée nomme KPMG AUDIT comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08359. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062427.3/4685/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

77690

MEGAMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Contern, 14, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 32.147.

Le bilan de l'année 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Contern, le 30 juin 2006.

MEGAMED

P. Reger

(062076.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

MARIGOT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 117.307.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twentieth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 9, Colomus centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and being registered under number 325948,

represented by Mr. Mathieu Gangloff, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 15 June 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name MARIGOT INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings

and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signature of two managers of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, PALLISTER HOLDINGS LIMITED, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
- SOLON DIRECTOR LIMITED, a company incorporated under the laws of the Commonwealth of the Bahamas, with registered office at TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.
2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, une société constituée selon les lois des British Virgin Islands, ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée sous le numéro 325948,

ici représentée par Monsieur Mathieu Gangloff, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 15 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I.- Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MARIGOT INVESTMENTS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est(sont) pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou s'il y a plus qu'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique, ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, par les signatures conjointes ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, PALLISTER HOLDINGS LIMITED, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cent euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:
- SOLON DIRECTOR LIMITED, une société constituée selon les lois du Commonwealth of the Bahamas, ayant son siège social à TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.
2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Gangloff, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 juin 2006, vol. 437, fol. 25, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2006.

H. Hellinckx.

(062762.3/242/421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006 .

QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 102.073.575,-.**Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 102.895.*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 16 mai 2006*

En date du 16 mai 2006, l'associé unique de la Société a décidé d'accepter les démissions des personnes suivantes:

- Docteur Hussain Al Abdulla, demeurant à P.O. Box 23224, Doha Qatar;
 - Monsieur Andrew Evans, demeurant à Katrina, Le Clos Bauch, Beaumont Hill, Saint Peter, Jersey JE3 7BS,
- en tant que gérants de la Société avec effet immédiat, de sorte que depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Monsieur Sheikh Hamad Bin Jabor Bin Jassim Al Thani,
- Monsieur Ali Shareef Al-Emadi,
- Monsieur Vincent Liddiard Cook,
- Monsieur Ahmed Al Sayed,
- Monsieur John Rawlings,
- Monsieur Bradley Erickson,
- Monsieur Hugh Titcomb.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054715.03/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

MONA S.A., Société Anonyme.Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 97.233.*Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2006*

La séance est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Monsieur Marcel Mogiel, Administrateur-délégué, qui désigne comme secrétaire, Madame Karima Marrakchi Moetassem, administrateur.

Après avoir constaté que la totalité du capital est présente ou représentée, et que l'assemblée est dès lors régulièrement constituée, Monsieur le Président expose qu'elle peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Définition des nouveaux pouvoirs de signature.
2. Divers.

Le point N° 1 est abordé:

Le pouvoir de signature est défini désormais comme suit:

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature de l'administrateur-délégué, soit Monsieur Marcel Mogiel.

Le point N° 2 est abordé:

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

M. Mogiel / K. Marrakchi Moetassem
Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Diekirch, le 7 juin 2006, réf. DSO-BR00043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(055295.03/1067/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

KRONEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 113.352.

Constituée par acte passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 716 du 7 avril 2006.

Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2006

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société KRONEN INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 8 juin 2006, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Changement du siège social vers, L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KRONEN INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055355.03//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

KRONEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 113.352.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Signature.

(055366.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BIKENBACH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 112.225.

Constituée par acte passé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 14 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 412 du 24 février 2006.

Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2006

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société BIKENBACH FINANCE S.A., tenue au siège social en date du 25 avril 2006, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Changement du siège social vers L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BIKENBACH FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055360.03//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BIKENBACH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 112.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Signature.

(055358.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SISL, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 53.407.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2006, la décision des Administrateurs du 7 mars 2006 de coopter M. François Laugier au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour SISL, Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

M. Pietropaolo-Del Col / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056081.04//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

CAPITALIA INVESTMENT MANAGEMENT, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion coordonné au 2 janvier 2006 du fonds commun de placement CAPITALIA INVESTMENT MANAGEMENT, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2006, réf. BN05868, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour CAPITALIA INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

S. Kuchly / C. Protin

Conseiller / Assistant Vice President

(055444.03//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

LUXGATE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 105.092.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 9 juin 2006 que:

- Monsieur Jonathan Ashley a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A,
- Messieurs Luc Hansen et John Seil ont démissionné de leurs mandats de gérants de catégorie B,
- Monsieur David Brooks, financier, demeurant au 27, W. 96th Street, 10 025 New York (USA) est nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03204. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055496.03/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

BROCKFORD DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: GBP 10.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 66.799.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 940 du 29 décembre 1998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03617, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(055890.03/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

BROCKFORD DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 66.799.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 octobre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 940 du 29 décembre 1998.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(055891.06/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

G. SCHEUER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlinge/Mess, 51, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 41.311.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

Signature.

(055612.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.458.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(055727.03/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

SOARES GONCALVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 23B, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 93.964.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 5 octobre 2005

Il résulte de la liste de présence que les associés:

1. Monsieur Goncalves Sepulveda Carlos, façadier, demeurant à L-5408 Bous, 23B, rue de Luxembourg;
2. Monsieur Goncalves Manuel Luis Rosa, plâtrier, demeurant à L-4081 Esch-sur-Alzette, 33, rue Dicks,

sont présents et représentent l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire ont pris les décisions suivantes:

Première résolution

Monsieur Goncalves Sepulveda Carlos est nommé gérant technique de la société SOARES CONCALVES, S.à r.l. en remplacement de Monsieur Soares Da Costa Alvaro Manuel, démissionnaire.

Deuxième résolution

- Monsieur Goncalves Sepulveda Carlos, gérant technique,
- Monsieur Goncalves Manuel Luis Rosa, gérant administratif.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de Monsieur Goncalves Sepulveda Carlos et Monsieur Goncalves Manuel Luis Rosa.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(056066.03//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

SOUTHSIDE ENTERTAINMENT, Association sans but lucratif.

R. C. Luxembourg F 1.573.

Rectification des articles suivants:

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 25 euros.
et

Art. 20. En cas de liquidation de la société, l'avoir restant en caisse devra revenir au bureau de bienfaisance de la commune de Pétange.

Pétange, le 28 juin 2006.

B. Simoes

Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09896. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(062258.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

INTERINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.622.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Signature.

(055362.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

INTERNATIONAL ACCESS CONTROL SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.220.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(055853.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

DOWNSIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 109.063.

Au cours de sa réunion du 16 mai 2006, le Conseil d'administration de la société a décidé du transfert du siège social à l'intérieur de la ville de Luxembourg de son adresse existante 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg à sa nouvelle adresse 35A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet à compter du 27 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour DOWNSIDE HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055575.03/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.161.

Extrait des résolutions prises par vote circulaire du 29 septembre 2002

Conformément à l'Article 8 des statuts de la société, les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 11, rue Beaumont au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Pour la société ACSG (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055907.06/682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.161.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 7 juillet 2005

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, comme Commissaire aux Comptes. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour la société ACSG (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055907.07/682/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.161.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 2 mai 2006

L'Assemblée décide de renouveler les mandats de:

- Lambert Schroeder;
- Charles Besnehard.

L'Assemblée nomme M. Clive James, domicilié à St Peter Port, Maison Trinity, Trinity Square, Guemesey.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée décide de réduire le nombre des Administrateurs de 4 à 3.

L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006.

Pour la société ACSG (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055907.08/682/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.161.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 2 mai 2006

Le Conseil décide d'élire M. Clive James en tant que Président du conseil d'administration. Le Conseil décide d'élire M. Charles Besnehard en tant que Vice-Président du conseil d'administration.

Pour la société ACSG (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055907.09/682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 23, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 116.868.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of May.

Before Us, Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated initially under the name of KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. by deed drawn up on 8 December 2003 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 97.795, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») under number 85 dated 22 January 2004 (page 4042) and whose articles of incorporation have been amended pursuant to several deeds;

and

Mr Wolfgang Barg, born on 26 September 1950, at Mühlheim-Ruhr (Germany) and residing at Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Germany).

BGP INVESTMENT, S.à r.l. for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 29 May 2006.

Mr Wolfgang Barg, for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 29 May 2006.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name KPI RESIDENTIAL PROPERTY 23, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

BGP INVESTMENT, S.à r.l.	235 Shares
Mr Wolfgang Barg	15 Shares
Total: two hundred and fifty Shares	250 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, BGP INVESTMENT, S.à r.l. and Mr Wolfgang Barg, representing together the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager of the Company for an undetermined period:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 97.795.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mai.
Par-devant Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., par acte dressé par le notaire Joseph Elvinger le 8 décembre 2003, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 97.795, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») sous le numéro 85 du 22 janvier 2004 (page 4042) et dont les statuts ont été modifiés par plusieurs actes;

et

Monsieur Wolfgang Barg, né le 26 septembre 1950, à Mühlheim-Ruhr (Allemagne) et demeurant à Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Allemagne).

BGP INVESTMENT, S.à r.l., ci-dessus est représenté par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 29 mai 2006.

Monsieur Wolfgang Barg, ci-dessus est représenté par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 29 mai 2006.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varieront par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KPI RESIDENTIAL PROPERTY 23, S.à r.l qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces

méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. Gérance

Art. 8. Gérance

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts

15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

BGP INVESTMENT, S.à r.l.	235 Parts Sociales
M. Wolfgang Barg.	15 Parts Sociales
Total: deux cent cinquante Parts Sociales.	250 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, BGP INVESTMENT, S.à r.l. et Monsieur Wolfgang Barg, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée Gérante unique de la Société pour une période indéterminée:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 97.795.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, vol. 153S, fol. 75, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

J. Elvinger.

(054852.03/211/430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

MURADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.486.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2005

Monsieur Jean-Marie Poos et Madame Rachel Backes sont réélus Administrateur pour une nouvelle période de 6 ans. La société S.G.A. SERVICES S.A. est élue Administrateur, pour une période de 6 ans en remplacement de Monsieur Eric Herremans. Monsieur Eric Herremans est élu Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Daniel Feller pour une période de 6 ans.

La société S.G.A. SERVICES S.A. est domiciliée au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Monsieur Eric Herremans demeure au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour la société MURADA S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061878.3/1023/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

77710

**EMPLOYEE BENEFIT INTERNATIONAL CONSULTING AND ADMINISTRATION,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.924.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2006

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs actuels pour une période s'achevant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.
2. L'assemblée décide de nommer, pour un terme d'un an la société DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises.

Le conseil d'administration de la société se compose actuellement comme suit:

- Monsieur H. Delcourt;
- Monsieur A. Bredimus;
- Monsieur A. Baronnet;
- Madame S. Lallier.
- BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A., personne morale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour extrait et traduction conformes

EBICA S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056062.03//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

**EMPLOYEE BENEFIT INTERNATIONAL CONSULTING AND ADMINISTRATION,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.924.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

EBICA S.A.

Signatures

(056057.03//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

EUROPÄISCHE FINANZ GESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.135.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Carence tenue le 21 mars 2006

Deuxième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick, demeurant professionnellement 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg, pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Troisième résolution

L'Assemblée renouvelle également le mandat de commissaire de la Société AUDIEX S.A., avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPÄISCHE FINANZ GESELLSCHAFT A.G.

Th. Fleming / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061910.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

77711

PP GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 109.353.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2006

L'assemblée décide de:
nommer M. Paul Mathes, demeurant 22, rue de Larochette à L-7640 Christnach, commissaire aux comptes en remplacement de M. Alphonse Weber.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04587. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056150.03//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

HIRSLANDEN HEALTHCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.800.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 juin 2006

Résolutions

Sur proposition du conseil, les actionnaires décident de réélire ERNST & YOUNG S.A. 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg comme commissaire aux comptes pour un nouveau mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

HIRSLANDEN HEALTHCARE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061893.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

C.C.G., CHRISNACH CONSEIL GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 243, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 54.550.

Rapport de la réunion des actionnaires de la société en date du 15 avril 2006 à 10.00 heures à Fréjus (France)

Ordre du jour:

1° changement de pouvoir de signature;

2° nominations.

Résolutions

Tous les actionnaires présents:

Florence Chrisnach;

Norbert Horsmans;

Marco Horsmans;

tous demeurant à 243, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg,

décident, sous la présidence de Florence Chrisnach, à l'unanimité comme suit:

1° La société sera valablement engagée par la signature individuelle de chacun des gérants.

2° Monsieur Marco Horsmans est nommé gérant administratif de la société.

Fréjus, le 15 avril 2006.

F. Chrisnach / N. Horsmans / M. Horsmans

Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09116. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062498.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

77712

CALLAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.537.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Carence tenue le 16 mars 2006

Deuxième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick, demeurant professionnellement 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg, pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Troisième résolution

L'Assemblée renouvelle également le mandat de commissaire de la Société AUDIEX S.A., avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour une nouvelle période de six années, prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALLAS HOLDING S.A.

Th. Fleming / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03187. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061916.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

AVILO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 78.315.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061989.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

AVILO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 78.315.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02948, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061993.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

AVILO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 78.315.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062046.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.
